



## COMMUNIQUÉ

Paris, le 21/10/2016

# « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » S'OPPOSE À L'INTERDICTION DES AVERTISSEURS DE ZONES DE DANGER

**Aujourd'hui, vendredi 21 octobre 2016, le quotidien *Le Parisien / Aujourd'hui en France* fait part de la volonté de Jean-Pierre GRAND, sénateur LR de l'Hérault, de rendre illégaux tous les moyens permettant de prévenir les usagers de la route de contrôles de la part des forces de l'ordre. Particulièrement visés par cette annonce, les systèmes avertisseurs de zones de danger, qui incitent pourtant les automobilistes à davantage de vigilance sur les portions potentiellement accidentogènes. L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure abusive, destinée à piéger les automobilistes et à accroître encore l'argent des radars.**

L'idée avait d'abord germé dans l'esprit du Sénateur d'interdire les outils de signalisation des contrôles routiers pour « réduire l'information disponible pour les délinquants, voire pour les terroristes » et renforcer ainsi l'efficacité de l'état d'urgence. Mais la mesure va aujourd'hui bien plus loin et, si elle venait à être mise en œuvre, ne manquerait pas de se retourner contre les citoyens et à s'exprimer en premier lieu contre les automobilistes.

« Interdire toute signalisation, que ce soit par le biais des réseaux sociaux ou de boîtiers communautaires, c'est insensé. D'abord parce que ces outils ont un véritable rôle à jouer dans la sécurité routière : ils préviennent des zones potentiellement dangereuses, rappellent les limitations de vitesse et favorisent donc la vigilance des usagers. D'autre part, parce que ces dispositifs sont aujourd'hui à ce point développés et répandus parmi les automobilistes – on parle en millions d'utilisateurs – qu'il serait irréaliste de chercher à les interdire totalement » explique Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

De plus, pour Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association, les possibles dérives sont imminent : « Si l'on interdit les boîtiers, les applications, les réseaux sociaux, on retirera bientôt aussi les panneaux de signalisation des radars. On risque alors de rendre légitime n'importe quel lieu d'implantation des radars, qu'il soit accidentogène ou non, et de rendre encore moins acceptable la politique de répression de la vitesse. Une nouvelle fois, la bonne nouvelle ne serait que pour les caisses de l'État, qui verrait croître à coup sûr les recettes liées aux amendes radars, qui s'élèvent déjà à près d'un milliard d'euros. »

L'association « 40 millions d'automobilistes » appelle donc aujourd'hui le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, à rejeter fermement cette proposition.



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)